

Etude surveillée

FICHE D'INSCRIPTION A REMETTRE **OBLIGATOIREMENT** A LA MAIRIE POUR BENEFICER DE CE DISPOSITIF.

Inscription à la période :

Période 1 (1^{er} septembre au 21 octobre) : entre la rentrée de septembre et les vacances d'octobre

Période 2 (7 novembre au 16 décembre) : entre la rentrée d'octobre et les vacances de Noël

Période 3 (3 janvier au 10 février) : entre la rentrée de janvier et les vacances de février

Période 4 (27 février au 14 avril) : entre la rentrée de février et les vacances d'avril

Période 5 (2 mai au 7 juillet) : entre la rentrée d'avril et les grandes vacances

Les fiches d'inscriptions seront disponibles en mairie ou sur le site de la commune à chaque nouvelle période.

Après 3 absences non justifiées, l'enfant ne pourra être inscrit sur la période suivante.

NOM :

Prénom :

Classe :

J'inscris mon enfant pour la période n° aux jours suivants :

Lundi Mardi Jeudi Vendredi

Les inscriptions sont à renouveler pour chaque période auprès de l'accueil de la Mairie. Cette démarche est à réaliser durant la période en cours pour la période suivante.

Après l'étude surveillée (à 17h30), j'autorise mon enfant :

-à rejoindre l'accueil périscolaire : OUI NON

-à sortir seul (e) : OUI NON

-à sortir accompagné(e) : OUI NON

Si une autre personne est autorisée à reprendre votre enfant, merci d'indiquer son identité :.....

Selon le règlement ci-joint, le nombre d'inscrit est limité. L'inscription est enregistrée selon l'ordre d'arrivée.

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur et m'engage à le respecter

Fait à le

Signature du responsable légal 1 :

Signature du responsable légal 2